

Résolution adoptée

Séance plénière du 25 mars 2026

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Déclaration du groupe Familles

Pour le groupe Familles, la France de 2050 qu'il convient et qui doit se construire dès aujourd'hui repose sur trois piliers indissociables.

L'universalité, c'est le guide pour décider sans exclure, ni fragmenter. En 2050, chaque personne, chaque famille, vivant sur le territoire français a un accès effectif aux droits fondamentaux : se loger dignement, se soigner, se former tout au long de la vie, être protégée et participer pleinement à la collectivité. Avec des services publics, renforcés et modernisés, l'égalité réelle n'est pas un vain mot. Le numérique, maîtrisé et responsable, ne supplée pas l'humain mais le soutient au service de toutes et tous, à tous les âges de la vie.

Le travail en 2050 ne se réduit pas à une nécessité économique, il est porteur de sens et de reconnaissance. Les emplois sont rémunérés à leur juste valeur sociale, sécurisés et respectueux de la santé physique et mentale. Les professionnels sont reconnus aussi dans leurs aspirations personnelles et leur responsabilité de parents. Le dialogue civil et social est renforcé, et chacun peut évoluer, se reconverter et s'épanouir dans un monde en mutation.

S'agissant de la soutenabilité écologique, elle est au cœur de toutes les décisions : c'est la condition pour la réussite de la transition. La France de 2050 produit une énergie propre, protège sa biodiversité et produit et consomme de manière responsable dans une organisation maîtrisée des interdépendances à l'échelle nationale et européenne. Les villes s'adaptent pour être plus vertes et plus vivables, les mobilités sont durables, et l'économie intègre la circularité. Cette transformation n'est pas une contrainte, mais une opportunité de mieux vivre ensemble, en respectant les limites de la planète.

Le groupe Familles a adopté la résolution.